

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- 4 MARS 2016

Service Comptable

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeuudi 18 février	Jeuudi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-02-22 Rectification d'une erreur matérielle-Modification de la délibération 2015-06-21
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n° 2015-06-21 du 17 Septembre 2015

Par délibération en date du 17 septembre 2015, le Conseil Communautaire a accepté le transfert de propriété à titre gratuit de la Sodeb à la CCST des terrains d'assiette des voiries (chaussées, trottoirs, accotements), espaces verts plantés et non plantés et des réseaux divers et dont l'aménagement est achevé à ce jour sur la Za des Popins à Beaucourt.

Cependant les parcelles AB n°185 et 235 appartiennent également à la Sodeb. Il convient donc d'ajouter au transfert de propriété, de la Sodeb à la CCST, lesdites parcelles.

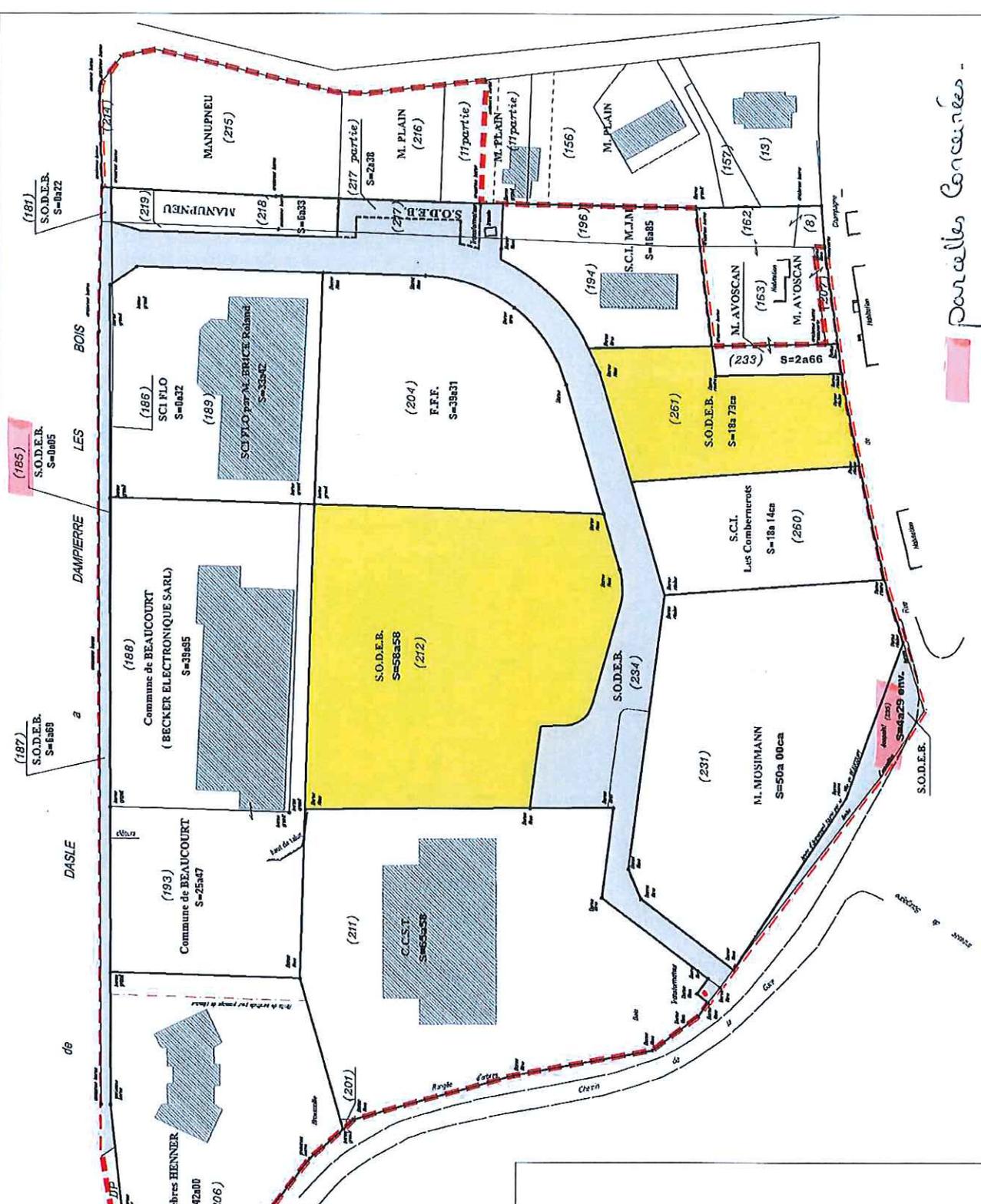
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De modifier la délibération du 17 septembre 2015 afin d'intégrer les parcelles AB n° 185 et 235 – Zone d'Activités «les Popins» située à Beaucourt au transfert de propriété de la SODEB à la CCST ;**
- **D'autoriser le Président à signer l'acte correspondant auprès de Maître GUICHARD Sophie, notaire à Delle.**

Annexe : Plan parcellaire de la Zone d'Activité

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 04 MARS 2016 Et publication ou notification le 04 MARS 2016</p> <p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p> 	<p>Le Président,</p>  <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p> <p>PREFECTURE DU SUD TERRITOIRE - 4 MARS 2016 Service d'urbanisme</p>
--	---

4 MARS 2016



Parcelles Concernées

- Périmètre approximatif de la Z.A.
- SODEB - terrains restant à céder
7 731 m²
- SODEB - voirie
5 251 m² environ

Commune de
BEAUCOURT
Section AB du cadastre
Lieu dit
Les POPINS

SITUATION PARCELLAIRE

Novembre 2010

Echelle
1/1000

Jean CLERSET
Maître E.N.S.C.
Géomètre Expert Foncier D.P.L.C.
29, rue de la République
Tél : 03.84.28.11.75 - 03.84.28.39.78 - 03.84.28.39.79
TELECOPIE : 03.84.22.11.40

